

AMENAGEMENT FONCIER CANAL SEINE NORD LOT 4

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 novembre 2017 à BERTINCOURT

Présents : Jean-Marc CABON et Nicolas NANCHEN –: Géomètres experts

Environ 40 personnes présentes dans la salle au début de la réunion (sur

Exposé du planning prévisionnel de l'aménagement Foncier, avec une consultation classement probablement fin 2018 ou début 2019.

Pas de question de la salle sur le planning !

Définition des parcelles témoins sur la zone centre du lot 4.

Il s'avère que sur cette zone centre du lot 4 nous n'avons pas identifié de terre de classe 2 (limon argileux sans cailloux).

A ce stade les personnes présentes des secteurs Ouest et Est ont quitté la réunion.

Est restée une vingtaine de personnes de Bertincourt, Bus et Lechelle.

Les terres classées en 2 correspondent à de la classe 1 avec pente entre 5 et 10%

Toutes les terres de Bertincourt ont été classées en très grosse majorité en classe 1.

Les parcelles de Bus ont également été classées.

Le secteur Nord de Léchelle (entre l'autoroute A2 et la RD 19^{F2}) a été classé, mais devra être confirmé avec les autres exploitants de Léchelle.

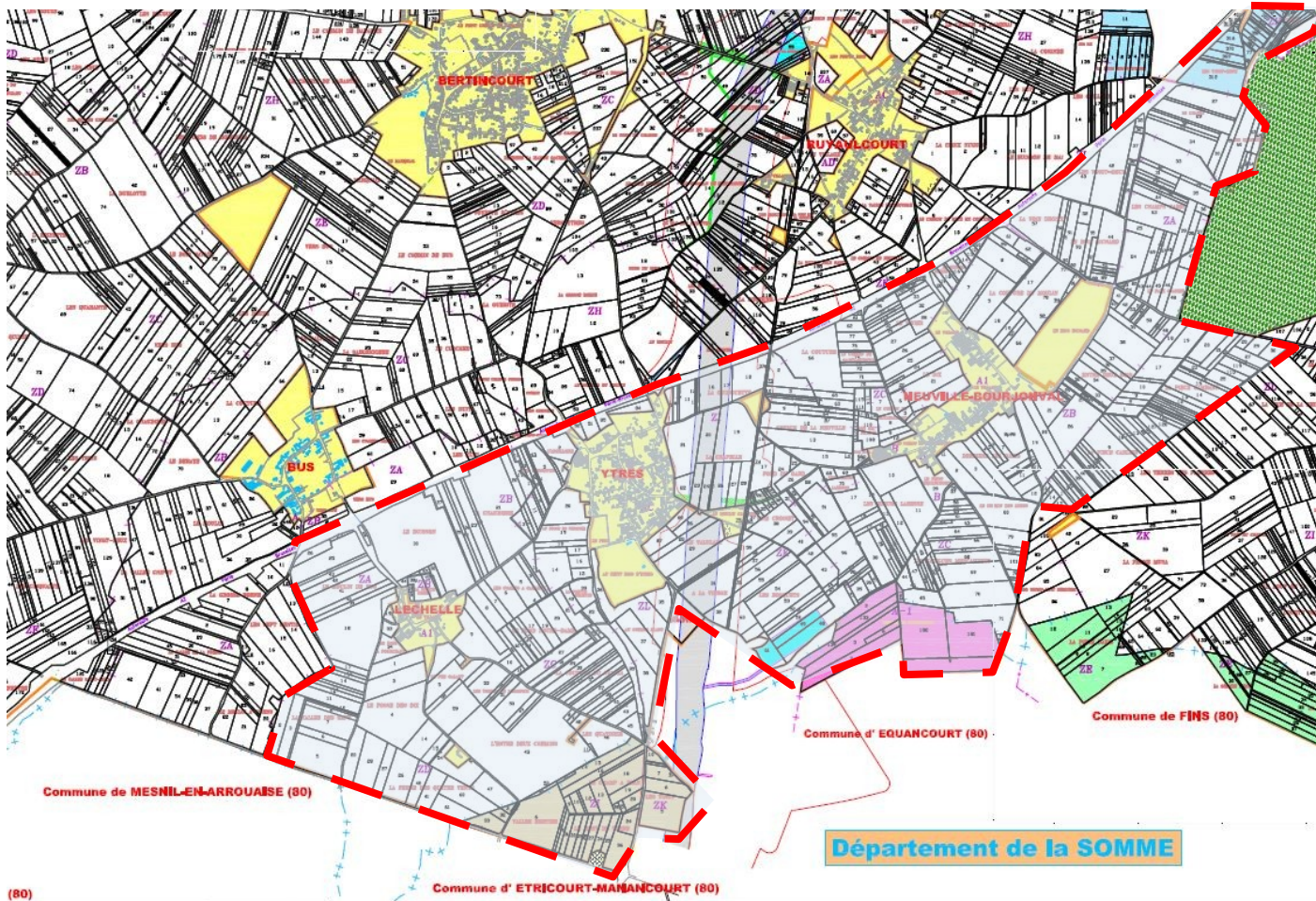
Le secteur de Ytres , au Nord de l'autoroute A2 a également été classé au cours de cette journée.

Certains points sont à vérifier impérativement sur le terrain :

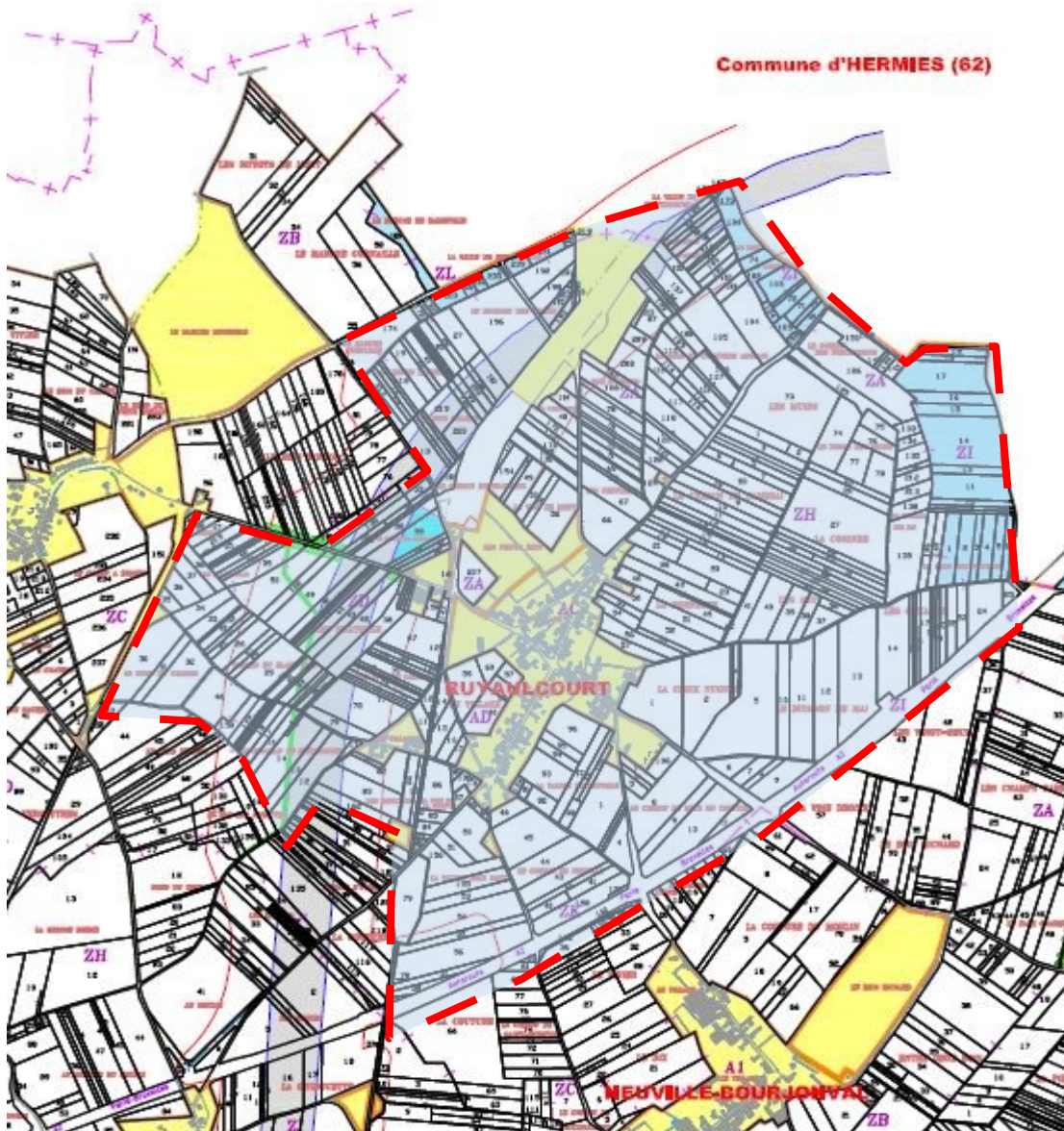
1. Au nord de Bertincourt, sur le territoire de VELU section ZA lieudit « le bois Furcy » la nature de la bande de terre sur 100m de large à l'Est du chemin rural est à préciser par sondage
2. Au Nord-Est de Bertincourt, sur Hermies parcelle ZL 189, l'importance de la zone de cailloux contre la RD 19 est à préciser sur le terrain.
3. Au Sud de Bertincourt, l'importance du fossé au Nord de la parcelle ZC 34 est à préciser avec le levé topographique – il faudra également vérifier sur le terrain les conséquences de l'écoulement de ce fossé à l'aval sur Ruyaulcourt
4. Dans ce secteur Sud-Est de Bertincourt il faut également vérifier sur le terrain si les terres le long de l'ancienne voie ferrée doivent être déclassées pour l'ombre des arbres, ainsi que l'accès à la parcelle Bertincourt ZC 32

5. En sortie Nord-Est de Ytres, passage de l'autoroute, devront être vérifiés sur place : le trou et le dépôt d'obus, l'état des anciens chemins.
6. A l'Est de Ytres, au Sud de l'autoroute en limite avec le territoire de Léchelle , le secteur de prairies contre l'ancienne voie ferrée doit être sondé.
7. La zone de « bief » face à la décharge de Bus doit être contrôlée sur le terrain.

La prochaine réunion à Bertincourt le **30 novembre 2017** classera le secteur Sud de l'Autoroute : Léchelle – Ytres – Neuville Bourjonval – Hermies ci-dessous



Une autre réunion afin de classer la partie Nord-Est se déroulera, toujours à Bertincourt le **14 décembre 2017** pour Ruyaulcourt suivant le plan ci-dessous :



Les interventions sur le terrain afin de réaliser les sondages se dérouleront les :

05-08-18 et 22 décembre 2017.

Montreuil le 21 novembre 2017

Jean-Marc CABON

